



Villars-Epeney, le 14.02.2012

CONVOCAATION

Les citoyennes et les citoyens de Villars-Epeney sont convoqués en assemblée
du Conseil général

Jeudi 23.02.2012 à **20 heures à la salle communale**

Avec l'ordre du jour suivant:

- 1° Appel
- 2° Procès verbal de la séance du 05.12.2011
- 3° Assermentation des nouveaux membres
- 4° Communication du président du Conseil
- 5° Communication de la Municipalité
- 6° Préavis N° 7 Remplacement d'une conduite d'eau, modification de l'éclairage public
- 7° Information sur la route Villars-Cuarny (cars postaux)
- 8° Interventions individuelles et divers.

Le préavis N° 7 vous parviendra ultérieurement.

Le procès-verbal porté à cet ordre du jour peut-être demandé au greffe municipal.

POUR LE BUREAU

La Vice-Présidente

sceau



La secrétaire

Séance du Conseil Général de Villars-Epeney du 23 février 2012

Présidence : M. Mario Messina

Ordre du jour :

- 1° Appel
- 2° Procès-verbal de la séance du 05.12.2011
- 3° Assermentation des nouveaux membres
- 4° Communications du président du Conseil
- 5° Communications de la Municipalité
- 6° Préavis N°7 Remplacement d'une conduite d'eau, modification de l'éclairage public
- 7° Information sur la route Villars-Cuarny (cars postaux)
- 8° Interventions individuelles et divers.

Le Président ouvre la séance à 20h et lit l'ordre du jour.

1° APPEL

Sur un total de 28 membres, 18 sont présents, 5 excusés et 5 absents.

2° PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du 23 février est lu. M. Ferdinand Cornamusaz fait remarquer qu'il contient une erreur. Concernant les travaux nécessaires pour que la Romande Energie puisse poser ses tubes, il ne s'agit pas d'élargir la route, mais uniquement la tranchée.

Le PV est ensuite adopté à l'unanimité sous réserve de modifications.

3° ASSERMENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Aucun nouveau membre n'est présent.

4° COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Il n'y en a aucune.

5° COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Le syndic, Michel Cornamusaz, prend la parole et annonce que Monsieur le Préfet lui a conseillé d'aborder le point 7° concernant la route Villars-Cuarny à ce stade de la séance, sous la rubrique des communications de la Municipalité.

Il explique que le nombre de cars postaux circulant sur cette route est nombreux avec la nouvelle ligne de car postal et le nouvel horaire actuel (il en est prévu jusqu'à 22 par jour). La période d'essai a montré la nécessité d'entreprendre les travaux prévus. Le service de la Mobilité a réitéré sa proposition de participation aux coûts des travaux. Il se dit prêt à payer premièrement l'entier d'une nouvelle étude pour la réalisation des travaux d'amélioration de ce tronçon. Pour cela, il est nécessaire qu'à ce stade les Conseillers s'engagent par un vote de confiance pour la réalisation de ces travaux car le Service de la mobilité souhaite s'assurer que son investissement ne sera pas une perte.

Pour que les Conseillers puissent se prononcer en connaissance de cause sur les différents investissements soumis à votation lors de cette séance, M. Gérard Surmely leur fournit tout d'abord plusieurs éléments sur la situation financière de la commune, notamment sur ses réserves à fin 2011 que lui a transmis provisoirement le Boursier. En particulier, il existe deux fonds pour l'eau :

1) 60'000.- attribué uniquement pour le réseau d'eau

2) 30'000.- non attribué

Le fonds de réserve pour les routes s'élève à environ 90'000.-. Ce montant a été prévu pour les travaux d'amélioration de la sécurité le long de la route cantonale traversant le village, lesquels doivent se faire normalement cette année.

Il rappelle que la situation financière de la commune est positive puisque nous n'avons actuellement aucune dette. Les coûts pour la route Cuarny - Villars pourraient faire l'objet d'un investissement à amortir sur 5 ou 10 ans. La Commune pourrait utiliser ses liquidités pour couvrir au moins partiellement cet investissement.

La Municipalité transmet des précisions sur les coûts qu'occasionneraient les travaux de la route Cuarny - Villars:

- Une première estimation donne un montant d'env. 350'000.- avec quatre places d'évitement goudronnées. Le Service de la mobilité a indiqué initialement être prêt à verser 2/3 du montant total jusqu'à environ 200'000.- Lors d'un récent entretien avec M. Gérard Surmely, le Service de la Mobilité a donné un accord de principe pour que ce Service participe pour les 2/3 jusqu'à un montant maximal de 250'000.- ; ce qui doit encore être confirmé. Ainsi, un montant total de 360'000.- serait réparti ainsi : 240'000.- pour le Service de la mobilité et 120'000.- pour Cuarny et Villars-Epeney.
- Concernant la répartition des coûts entre Cuarny et Villars-Epeney, notre Municipalité a proposé 50% pour chaque commune. Cuarny a proposé 2/3 pour Villars-Epeney et 1/3 pour Cuarny. Avec ce dernier scénario et un montant total de 360'000.-, Villars-Epeney paierait 80'000.- et Cuarny 40'000.-. En effet, Cuarny se sent moins concerné du moment qu'ils pensent que leur village serait de toute façon desservi par la ligne Yvonand-Pomy, même sans passer par notre village. Les deux Municipalités se sont rencontrées et un accord doit encore être finalisé. Selon les coûts totaux des travaux et la participation de notre commune à ceux-ci, on peut estimer un investissement entre 70'000.- et 100'000.- pour notre Commune, sous réserve de la participation indiquée pour le Service de la mobilité.

Suite à la présentation de ces divers éléments, une discussion entre plusieurs membres du conseil est engagée sur la nécessité de ces Cars Postaux, sur leur taille et sur leur fréquence. Monsieur Bruno Deschamps trouve que ces cars roulent trop vite sur ce chemin et que c'est dangereux. M. Heinzer rappelle que puisqu'il n'y a plus ni les TRAVYS, ni Publicar, les Postes sont tout ce qui nous reste en matière de transport public. De plus, ils sont utilisés pour le transport des écoliers du village.

Au moment de passer au vote de confiance demandé par le Service de la mobilité, M. Jean-Daniel Roulier mentionne qu'il lui semble que la procédure n'est pas correcte. Pour lui, l'ordre du jour aurait dû être modifié en début de séance et voté. M. Gérard Surmely

indique qu'à sa connaissance Jean-Daniel Roulier a raison si on veut être formellement correct. Le Président propose alors de voter maintenant sur l'acceptation du changement de l'ordre du jour.

16 membres sont pour

1 s'abstient

Ceci étant accepté, les membres peuvent se prononcer sur le vote de confiance accordé à la Municipalité pour qu'elle continue avec le projet de renforcement et d'élargissement par endroit de la route Cuarny – Villars, sur la base des informations données. On obtient :

14 voix pour

3 abstentions.

Le syndic donne ensuite des nouvelles concernant le projet de fusion. Il nous apprend que, dans le projet de fusion entre les six communes du haut, les cinq autres communes ont déjà accepté le préavis d'intention et demande à Villars-Epeney de soumettre ce préavis au vote de ses Conseillers le plus vite possible afin qu'elles soient toutes au même stade dans la procédure en cours. Ceci n'avait pas été fait en décembre dernier car il y a une motion qui a déjà mandaté la municipalité pour étudier les possibilités de fusion. Toutefois, le préavis d'intention pour ce projet de fusion en cours sera soumis lors de la séance du Conseil prévue au mois de juin. Le syndic promet de transmettre d'ici là aux membres du Conseil le plus d'éléments possibles, notamment sur les autres communes, pour qu'ils puissent voter en meilleure connaissance de cause. Il rappelle que de toute façon, il est possible de sortir en tout temps d'un projet de fusion jusqu'au vote final et qu'à ce stade, il ne s'agit que d'une intension et non d'une décision.

Une discussion s'ouvre sur ce sujet. M. Pierre Heinzer indique qu'une autre variante de fusion avec Yvonand a aussi été évoquée. On lui répond que la Municipalité ne l'ignore pas. Dans ce dernier cas, il s'agirait plutôt d'une absorption par un grand village. Il y a actuellement deux options pour une fusion et rester indépendant est évidemment aussi une autre option qui demeure. M. Max Blauenstein fait part de son opinion : Selon lui notre commune n'a pas de raison de fusionner, notre situation financière étant très bonne comme vu précédemment. Mme Annemarie Surmely dit qu'il ne s'agit pas que d'une question d'argent mais aussi d'investissement en temps pour les municipaux et qu'il faut en trouver toujours à nouveau ! Jean-Daniel Roulier rétorque qu'une augmentation de leurs rétributions pourrait motiver les candidats, ce à quoi le Président répond qu'il y a quand même toujours des gens de bonne volonté !

6° PREAVIS N°7 REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'EAU, MODIFICATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

M. Eric Gummy, rapporteur de la commission des finances lit son rapport qui propose aux Conseillers d'accepter ce préavis, même si le coût de ces travaux risque d'endetter momentanément la commune. En effet, il serait à leur avis ridicule de ne pas profiter de la tranchée déjà prévue pour remplacer une conduite d'eau âgée de plus de huitante ans dont on ne connaît pas le tracé précis et qui va inévitablement se rompre un jour ou l'autre et occasionner des frais encore plus élevés.

Le syndic précise cependant qu'avant de commencer à creuser, il faut attendre de recevoir l'autorisation des services concernés ainsi que le subside de l'ECA, ce qui devrait prendre 2 à 3 semaines. M. Max Blauenstein réplique qu'il n'est pas nécessaire

d'attendre du moment que la tranchée doit de toute manière être faite pour le gaz. Il lui est répondu qu'en effet la tranchée pourrait être faite dès maintenant pour le gaz et la fibre optique, mais la conduite d'eau ne peut être installée avant les autorisations. Or il n'est pas souhaitable d'avoir une tranchée ouverte durant des semaines.

Certains Conseillers s'inquiètent du déroulement et de la durée des travaux. La durée ne devrait pas être très longue et la route ne sera fermée que d'un côté à la fois avec un feu de signalisation pour alterner le trafic.

Le Président propose de passer au vote. Le préavis est accepté à l'unanimité.

8° INTERVENTIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

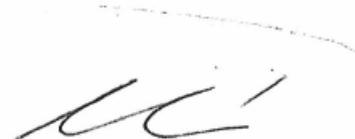
M. José Ortéga demande quand il aura une réponse à ses motions. Elle lui sera fournie au prochain Conseil.

Le Président clôt la séance à 21h05.

Le Président



La secrétaire





Villars-Epeney, le 28 mai 2012

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de Villars-Epeney sont convoqués en assemblée
du Conseil général

Mardi 05.06.2012 à **20h00** à **la salle communale**

Avec l'ordre du jour suivant :

- 1° Appel
- 2° Procès-verbal de la séance du 23.02.2012
- 3° Assermentation des nouveaux membres
- 4° Communications du président du Conseil
- 5° Communications de la Municipalité
- 6° Préavis N°8 : Comptes 2011
- 7° Rapport de la Municipalité relatif à la motion sur la fusion
- 8° Préavis d'intention N°9 : sur un projet d'étude de fusion entre les communes de Cronay, Cuarny, Pomy, Ursins et Villars-Epeney
- 9° Renouvellement du bureau
- 10° Interventions individuelles et divers.

POUR LE BUREAU

Le Président

sceau

La secrétaire



Les préavis N°8 et 9 vous parviendront ultérieurement.

Le procès-verbal porté à cet ordre du jour peut être demandé au greffe municipal.